



Nyons, le 2 janvier 2020

Madame, Monsieur,
Chers amis,

L'année 2019 fut fructueuse en échanges : le voyage au carnaval à Mechernich et la venue d'un groupe d'adultes, membres du F.M.N., en octobre ; sans compter les échanges scolaires annuels.

Nous vous convions à notre prochaine **Assemblée Générale** où nous vous présenterons les bilans moral et financier de l'année écoulée, ainsi que les projets de 2020.

Samedi 25 Janvier 2020 à 18 h 00 au Centre St Vincent, 30 rue Henri Debiez à NYONS

Suivra un apéritif offert par le Comité de Jumelage. Exceptionnellement, cette année, il n'y aura pas de repas dansant, la Maison de Pays étant en travaux. Nous reprendrons nos habitudes en janvier 2021.

Pour l'organisation de l'apéritif, pourriez-vous, s'il vous plaît, nous renvoyer le coupon-réponse au plus tard le vendredi 17 janvier 2020, par courrier ou par téléphone 04-75-26-30-08 ou par mail : chantal.gougouzian@wanadoo.fr.

Cotisations : Un grand merci à ceux qui s'en acquittent. Nouvel appel pour 2020, tarif identique à l'année précédente soit 10 € individuel, 15 € famille.

Toute l'équipe du Conseil d'Administration sera heureuse de vous accueillir lors de l'Assemblée Générale, et dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers Amis, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Au nom du Comité de Jumelage Nyons-Mechernich
Chantal GOUGOUZIAN

✂-----

Madame et/ou monsieur :
Adresse :
.....
Téléphone :
Adresse mail :

Je règle ma cotisation 2020

1 PERSONNE : 10.00 Euros ; FAMILLE : 15 Euros ; de SOUTIEN : / _____ /

OUI, je participerai à l'AG NON, je ne participerai pas à l'AG

Vous trouverez ci-joint un chèque de :Euros libellé au nom du **Comité de Jumelage Nyons-Mechernich**.

Vous pouvez régler directement à l'adresse suivante : CJNM Mme Gougouzian 45 Allée du Fournet 26110 AUBRES ou lors de l'Assemblée Générale.

A, le
(signature)